

Récupération de l'eau de pluie des nouveaux locaux Voirie Propreté sur le site de Superfos, 6 chemin des Prés de Vaux - Réponse à un appel à projets de la Région Franche-Comté - Demandes de subventions

M. l'Adjoint LIME, Rapporteur : Une importante quantité d'eau est nécessaire au service Voirie Propreté pour le lavage des chaussées et des engins (environ 5 500 m³/an). Cet approvisionnement est actuellement pris sur le réseau d'eau potable de la Ville.

Dans le cadre de sa politique du développement durable et de son Agenda 21, la Ville promeut la récupération des eaux de pluie auprès des particuliers. A l'occasion de l'installation du service Voirie Propreté dans les anciens locaux de Superfos aux Prés de Vaux, il est envisagé d'installer le premier système de récupération des eaux de pluies pour les usages municipaux.

Le bâtiment qui abrite les nouveaux locaux du service Voirie Propreté et Comité des Fêtes est couvert par une toiture de 2 300 m² idéale pour collecter les eaux pluviales. Cette collecte serait destinée aux installations sanitaires sur le site et au lavage d'une partie (environ 25 %) des chaussées et des véhicules spécifiques de nettoyage.

Un appel à projets lancé par la Région de Franche-Comté cible les activités techniques et porte sur la récupération de l'eau de pluie et la valorisation de celle-ci.

Dans ce cadre, il est donc proposé que la Ville de Besançon dépose sa candidature pour ce projet de récupération des eaux de pluie. La publication des lauréats aura lieu à la mi-octobre 2009.

Le projet de la Ville consiste en l'aménagement de deux zones de stockage des eaux de pluie dans ce bâtiment :

- une zone de 42 m³ pour le lavage de voirie,
- une zone de 12 m³ pour les installations sanitaires (WC, lave-bottes) et le nettoyage des véhicules.

Le stockage serait effectué dans des bâches PVC, installées en batterie de volume limité pour respecter la charge admissible du plancher (1 500 kg/m²).

La capacité de stockage serait déterminée pour trois semaines d'utilisation.

L'estimation des travaux est la suivante :

- | | |
|---|--------------|
| - Stockage de 42 m ³ (lavage des chaussées)
(14 bâches de stockage de 3 m ³ + filtres + bac de décantation + surpresseur) | 27 000 € TTC |
| - Stockage de 12 m ³ (sanitaires et lavage véhicules)
(4 bâches de stockage de 3 m ³ + dispositif de régulation + surpresseur) | 17 000 € TTC |

soit un montant total de travaux s'élevant à **44 000 € TTC** (36 789,30 € HT).

Le plan de financement prévisionnel s'établirait comme suit :

Part Région de Franche-Comté (Appel à projets)	15 000 €
Part Ville (y compris TVA)	<u>29 000 €</u>
TOTAL TTC	44 000 €

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à :

- se prononcer sur ce projet

- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à solliciter l'aide financière de la Région Franche-Comté, dans le cadre de l'appel à projets visant à promouvoir la récupération et l'utilisation des eaux de pluie, et à signer toute convention éventuelle à intervenir dans ce cadre.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 3, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 25 octobre 2009.